



## Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **DE BELLAS ARTES Sàrl en liquidation**,  
Rue du Pont 11, 1820 MONTREUX
2. Déclaration de faillite: 24.09.2004
3. Suspension de faillite: 11.12.2009
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 28.12.2009
5. Avance de frais: CHF 5'000.00

**Indication:** La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But : exploitation et gestion de bars, cafés, restaurants et tout établissement du secteur relevant de la prestation de services, de la restauration et de l'hôtellerie.

Office des faillites de  
l'Est vaudois  
1800 VEVEY

00434667

